



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET**

=====

ADPEP 45

COMPTE ADMINISTRATIF

IME LA SOURCE

2023

ADPEP 45
25 Boulevard Jean Jaurès
CS 15615
45056 ORLEANS Cedex 1

8 avenues de l'hôpital
45 100 ORLEANS

RAPPORT D'ACTIVITE	3
I. Présentation de l'association.....	3
II. Présentation de l'établissement	4
A. Le cadre réglementaire : l'IME	4
B. Les missions et projets	5
C. Les outils de la loi 2002-2.....	12
D. Fonctionnement interne de la structure	12
E. Faits marquants	13
III. Actions développées au cours de l'année.....	14
A. Activité de l'année 2023.....	14
B. La structure et la transformation de l'offre.....	16
C. Les partenariats	19
IV. Les ressources humaines.....	21
A. Tableau des effectifs	21
B. La formation du personnel	22
C. Les points saillants de la politique RH de l'établissement.....	22
1) Situation managériale.....	22
2) Mouvements du personnel	22
3) Pyramide des âges et GVT.....	24
4) Comité Sociaux-Economique (C.S.E)	24
V. Synthèse des perspectives	24
RAPPORT FINANCIER	26
I. Investissement.....	27
II. Fonctionnement.....	28

RAPPORT D'ACTIVITE

I. Présentation de l'association

L'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) est créée en 1915 par des universitaires entourés d'enseignants et amis de l'école publique pour aider matériellement et moralement les orphelins et victimes de guerre, puis les enfants de mutilés et réformés, fréquentant ou ayant fréquenté l'école publique : c'est l'époque du fameux « sous des pupilles ».

Cette œuvre se définit dès son origine comme œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité, éducation par la solidarité. Dans ce contexte, l'Association Départementale du Loiret est fondée dès janvier 1916. L'association modifie ses statuts en 1967, se détachant ainsi de l'administration des centres de vacances pour se consacrer à la gestion des établissements spécialisés que requiert le handicap physique, mental, intellectuel ou social des enfants et adolescents. En 1980, elle étend son action aux adultes en difficulté.

L'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Loiret est affiliée à la fédération générale des PEP, et est reconnue d'utilité publique.

Cinq principes guident l'action des PEP depuis ses origines :

Solidarité, affirmant que tous les hommes sont égaux en droit quelles que soient leurs difficultés et que la société doit développer des actions pour que ces droits puissent s'exercer. Seule une approche diversifiée des personnes et des situations permet de remédier aux inégalités.

Laïcité, pour favoriser le vivre ensemble dans le respect des opinions individuelles et des différences, mais aussi pour s'enrichir des différences.

Citoyenneté, chaque personne en situation de handicap ou en grande difficulté est membre à part entière de la société. Dans une société d'appartenance, chacun doit pouvoir exercer pleinement sa citoyenneté et accéder à la totalité de ses droits et devoirs.

Justice sociale, car la citoyenneté ne peut s'exercer pleinement sans justice sociale. C'est pourquoi les PEP situent leurs actions dans une perspective de transformation sociale pour l'accès de tous à une égale dignité.

Respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées et de leurs familles est au centre des préoccupations de l'Association et de chacun de ses établissements et services.

Ainsi, les PEP 45 gèrent sur le département du Loiret et les départements limitrophes 24 établissements et services, allant de la petite enfance à l'accompagnement de personne handicapée vieillissante :

Secteur Enfant :

Pôle Accompagnement Médico-socio-éducatif et Apprentissage	Pôle Accompagnement Polyvalent Enfants/Adolescents	Pôle Accompagnement Accueil Soins Spécialisés	Pôle Accompagnement Social et Professionnel
<ul style="list-style-type: none">• IME Baule• IME Gien• IME la Source• ERF• Service Relais	<ul style="list-style-type: none">• CMPP• CAMSP• SESSAD DTP• Antenne DV 41• EMAS• UEMA Biogny Sur Bionne• UEMA Lorris• UEEA Orléans• PRH	<ul style="list-style-type: none">• MAS la Devinière• MAS les Saulniers• SAMSAH• Dispositif l'Oréal• SSIAD porteur :<ul style="list-style-type: none">• ESMNE• PCPE• ASTUS• Communauté 360	<ul style="list-style-type: none">• Foyer Hébergement Gien• ESAT Servi PEP• SAVS Gien• Foyer Hébergement Orléans• SSO Gien• SAVS Orléans• FVJ Gien• ESAT PEP Giennois• Entreprise Adaptée• DIDE• SESSAD PRO

II. Présentation de l'établissement

A. Le cadre réglementaire : l'IME

L'IME La Source a un agrément de 141 places pour des jeunes âgés de 12 à 21 ans et dispose de 66 places d'internat.

Il est ouvert depuis septembre 1973 et est situé en zone urbaine à environ 10 kms du centre d'Orléans. Cette situation géographique favorise l'autonomie dans les transports et les liens de proximité avec nos partenaires.

L'ensemble des jeunes présente une déficience intellectuelle qui peut être accompagnée de troubles associés : principalement des troubles instrumentaux (accès au langage écrit et parlé, maîtrise des gestes quotidiens de l'autonomie) et/ou des troubles du comportement.

La population accueillie à l'IME La Source présente donc :

- Déficience intellectuelle légère pour la majorité à moyenne,
- Troubles psychiques (troubles du comportement et de la conduite, déficience du psychisme, voire des troubles psychiatriques graves),
- Déficience du langage (oral et écrit).

B. Les missions et projets

1) Des prestations éducatives

Il s'agit de prestations adaptées et encadrées par des professionnels spécialisés afin de répondre aux besoins des jeunes : activités culturelles, sportives, de loisirs, d'autonomie dans la vie quotidienne, de sensibilisation à l'hygiène et à la santé, une éducation à la citoyenneté, une sensibilisation à la consommation et au respect de l'environnement. Les activités visent à acquérir des compétences d'autonomie dans la vie quotidienne et d'affirmation de soi.

• **D.A.J.A.B.S : Dispositif d'Accompagnement de Jeunes à Besoins Spécifiques**

Trois éducatrices spécialisées interviennent désormais à mi-temps et accueillent environ 22 jeunes sur sept demi-journées, 5 déjeuners, le tout sur deux sites (IME et la Bolière).

Le nombre de jeunes n'est pas fixe il est modulable. Les jeunes sont accueillis à un moment donné pour travailler des objectifs précis. Nous partons d'une demande des référents éducatifs car l'équipe éducative repère des besoins.

Nous accompagnons des jeunes de toutes sections. Parmi eux, certains sont diagnostiqués avec TSA (Trouble du Spectre Autistique). D'autres manifestent beaucoup d'angoisse en grand groupe ou face à la nouveauté, aux changements. Pour nombre d'entre eux, cela se traduit par des troubles du comportement et des « situations problèmes ».

Ils bénéficient de temps d'accueil sur le D.A.J.A.B.S en fonction de besoins spécifiques repérés. De plus, cet accueil se fait dans des groupes restreints (maximum cinq jeunes pour une éducatrice spécialisée). Certains jeunes ont besoin et bénéficient également de temps de repas D.A.J.A.B.S.

Les activités proposées ont pour objectif de travailler notamment le « mieux-être » et les habiletés sociales selon leurs compétences et leur rythme (jeux de coopération, activités autour de la vie quotidienne : préparation de repas, autour des émotions, des habiletés sociales, à visée d'apaisement et de détente ainsi que des activités manuelles). Par ailleurs, cette année, nous accompagnons aussi des temps d'inclusion en atelier et en classe.

Des rituels sont mis en place en fonction de chaque groupe accueilli.

Une salle est dédiée au D.A.J.A.B.S au sein de l'IME, ce qui permet aux jeunes de se repérer et d'avoir un cadre rassurant. Il y a aussi une salle sur le site de la Bolière ainsi qu'une autre dédiée aux repas à l'IME qui permet un lieu plus contenant que le réfectoire (accueil 40 personnes) qui peut être source d'angoisses pour les jeunes bénéficiant du D.A.J.A.B.S.

- **Le lieu de médiation :**

Conformément aux recommandations de l'A.N.E.S.M, les lieux de calme-retrait et d'apaisement correspondent à des espaces repérés et identifiés au sein des établissements. Le lieu de médiation mise en place à l'IME l'a été en ce sens.

La salle de médiation a été pensée en raison d'un réel besoin d'accompagnement individuel d'urgence.

Elle permet au jeune, en rupture avec son espace de référence ou en situation de « crise », d'être pris en compte et accueilli individuellement par une éducatrice, sans déséquilibrer/perturber le groupe d'accueil qui peut poursuivre ses apprentissages.

Cet espace favorise l'expression libre de sa souffrance, son mal-être, ses inquiétudes, sa colère, sa tristesse, son agitation Tout ce qui peut entraver son quotidien, son évolution et l'accès aux apprentissages.

Le temps passé dans ce lieu doit être présenté au jeune comme une aide et non une exclusion ou une sanction. Les jeunes sont accueillis à leur demande ou suite à la proposition de l'adulte et toujours avec son consentement.

Il ne s'agit pas d'un lieu « refuge » pour un jeune refusant une tâche ou évitant une activité.



Les objectifs sont nombreux. Il s'agit :

- ✓ D'écouter, rassurer, apaiser et contenir
- ✓ D'aider à identifier, exprimer, mettre en mots, ses émotions
- ✓ D'aider à trouver des outils, des solutions pour réduire ou éviter ce qui a causé une difficulté
- ✓ D'aider à réintégrer son lieu de référence ou l'orienter vers un autre professionnel en fonction de ses besoins.

Sur 2023 la salle de médiation à été ouverte tous les jours sauf le mercredi après-midi et encadrée par 4 éducatrices spécialisées.

Nous avons comptabilisé 217 passages de janvier à décembre 2023 et cela concerne 70 jeunes. Les jeunes sont de toutes les sections d'âge, mais principalement des jeunes entre 14 et 20 ans.

Nous pouvons observer que les I.D (14-16 ans) et les Jeunes Majeurs (18-20 ans) investissent plus le lieu de médiation que les autres sections d'âge.

Le jeudi après-midi reste le jour de fréquentation le plus important.

L'ouverture de cet Espace de Médiation est significative d'un réel besoin d'accompagnement individuel d'urgence. Cela aide le jeune à exprimer ses émotions, inquiétudes, colères, angoisses, tristesse par divers moyens de support de médiation, d'écoute et d'attention afin de lui permettre de rejoindre son groupe de façon apaisée.

En parallèle, cela permet aux groupes d'accueil de poursuivre les apprentissages menés avec les autres jeunes.

L'espace est reconnu par les professionnels de l'IME ainsi que par les jeunes.

- **Zoom sur l'activité Accompagnement à la Vie Sociale :**

Cette activité s'adresse aux jeunes de préférence en deuxième année sur la section des Jeunes Majeurs ou ayant un projet de sortie relativement proche. Il s'agit de préparer les jeunes à la sortie de l'IME en ce qui concerne leur future vie d'adulte acteur et responsable de leurs choix. Autrement dit il s'agit de prestation pour favoriser la participation sociale et développer l'autonomie. Ainsi les axes de travail de cette activité sont de les sensibiliser aux actes, droits et devoirs d'un jeune adulte en matière d'environnement et de citoyenneté, de répondre aux questions des jeunes dans le domaine de la vie sociale, de la santé... L'objectif est également de favoriser les échanges entre les jeunes et avec les encadrants, l'autonomie dans la gestion de leur emploi du temps et favoriser leur expression individuelle.

Ainsi sur 2023, pour favoriser l'ouverture culturelle et sur le monde environnant ce groupe a effectué plusieurs sorties : à l'ASELQO (Animation Sociale Educative et de Loisirs des Quartiers d'Orléans), au CRIJ (Centre Régional Information Jeunesse) , à 4 à 5 représentations au Théâtre Gérard Philippe, à 3 spectacles au théâtre de la Tête Noire à Saran) , au Muséum d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement (MOBE) , au GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) d'Ingré.

Les jeunes sont également accompagnés pour effectuer des visites de structures médico-sociales pour adultes (foyers d'hébergement, SAVS, Service Relais...) afin de se projeter pour leur future orientation.

Outre ses sorties, des échanges ont eu lieu autour des thèmes proposés par les jeunes eux-mêmes dans le domaine de la vie sociale, la santé, l'environnement... Ainsi des animations ont été mise en place :

- ✓ Animations par des partenaires (AGLO, Appartement pédagogique de l'A.I.D.A.P.H.I, C.R.I.J, C.P.A.M, U.T.O.M)
- ✓ Animations en interne réalisées par l'infirmière sur l'Hygiène de vie (sommeil, alimentation, activités sportives),
- ✓ Jeux éducatifs autour de la citoyenneté et de l'environnement,
- ✓ Apprentissage de l'utilisation d'un agenda (sur le téléphone portable ou agenda papier),
- ✓ Apprentissage de l'utilisation de la messagerie sur l'ordinateur et de moteur de recherche,
- ✓ Apprentissage de l'utilisation du téléphone pour prendre des rendez-vous...

2) Prestations de formations pré-professionnelles et professionnelles

- **Le dispositif DINAMO : Dispositif d'Inclusion et d'Accompagnement en Milieu Ordinaire**

De janvier 2023 à juin 2023 :

11 jeunes bénéficiaient du dispositif DINAMO sur le site de l'IME. Sur ces 11 jeunes : un a signé un contrat d'apprentissage en septembre 2023, un a été embauché en E.S.A.T, 4 poursuivent cette année sur le dispositif, 2 ont quitté l'IME compte-tenu de leur âge et une jeune poursuit à l'IME pour une orientation milieu protégé ou entreprise adaptée.

10 jeunes étaient en contrat d'apprentissage en 2^{ème} année et ont obtenu leur C.A.P (6 en Production et Service en Restauration au C.F.A.S, 1 en cuisine, un autre en boucherie au C.F.A, 1 en métallerie serrurerie au C.F.A de Blois, 1 en jardinier paysagiste au lycée professionnel de la mouillère). 1 jeune suivait un C.A.P en lycée professionnel au LHO en service hôtellerie.

2 poursuivent cette année un 2^{ème} C.A.P, l'un en cuisine l'autre en ferronnerie d'art. Grâce au soutien de ce dispositif 5 jeunes ont pu être embauchés en milieu ordinaire. Enfin, 1 jeune était en prépa-apprentissage au C.F.A.S.

Des mises en stage en milieu ordinaire ont pu être mises en place (environ 15 stages en maintenance des bâtiments, métallerie, espaces verts, ramonage, peinture, vente/mise en rayon, restauration...).

Les jeunes ont participé à un stage théâtre afin de favoriser la confiance en soi et à un stage de cohésion.

De septembre 2023 à décembre 2023 :

20 jeunes de 14 à 20 ans ont bénéficié du dispositif DINAMO.

6 jeunes sont suivis par le dispositif sur des formations à l'extérieur (2 en C.A.P P.S.R 2^{ème} année au C.F.A.S, 2 en C.A.P cuisine : 1 en 1^{ère} année à la suite d'un C.A.P P.S.R obtenu en juin 2023 et le second en 2^{ème} année), 1 en C.A.P Jardinier paysagiste 2^{ème} année à la M.F.R, 1 en C.A.P peintre au C.F.A du bâtiment. Enfin, un jeune a quitté l'IME pour intégrer le dispositif O'DAS.

Depuis septembre, les jeunes bénéficient de 9 heures de classe sur le site de la M.F.R, favorisant l'inclusion sociale avec des pairs de leur âge et les préparant ainsi à une éventuelle formation en milieu ordinaire. Il est à noter qu'un jeune est en temps partagé en 3^{ème} collège avec appui du dispositif U.L.I.S.

Entre octobre et décembre 2023, les jeunes ont pu être en stage sur 12 lieux différents (crèche, magasin C.C.A.S, peinture, recyclage, restauration...) pour des périodes allant de 2 à 3 semaines avec parfois un renouvellement.

2 jeunes sont préinscrites pour un C.A.P petite enfance pour septembre 2024 et 1 pour le C.A.P vente équipementier polyvalent, 2 sont présentés pour une formation interne chez TAO.

Les jeunes ont participé à un test d'aisance aquatique, et ont eu une intervention de prévention sur le harcèlement scolaire.

Sur l'ensemble de l'année, les professionnels de ce dispositif proposent aux jeunes des temps de classe, P.S.E (Prevention Santé Environnement), théorie des métiers, ateliers sur site et inclusifs, sport, démarches professionnelles (création de CV, lettre de motivation, simulation d'entretien, méthodologie de recherche de stage...).

La plupart des jeunes ont pu être en stage avec une éducatrice en milieu ordinaire (Bloom Trade, Les P'tites Z'occas, Leclerc).

Certains bénéficient de stage de pronostic d'adaptation en lycée professionnel et d'autres d'immersion en C.F.A.

Les jeunes bénéficient par ailleurs du plateau technique et thérapeutique de l'IME pour les ateliers professionnels et les prises en charge.

Les jeunes participent aux différents forums d'orientation et portes ouvertes (C.F.A, organismes de formation...) proposés sur le secteur de l'Orléanais. Ils visitent avec l'équipe encadrante les lieux de droit commun (mairie, pôle emploi, Cap emploi, mission locale, C.R.I.J, planning familial...)

Des professionnels extérieurs viennent présenter leur métier et leur cursus de formation (boulangier, agence d'intérim...). L'équipe propose également des stages d'évaluation pour des jeunes qui souhaiteraient intégrer le dispositif (pour des jeunes de l'IME ou d'U.L.I.S collège).

- **Différent et Compétent :**

C'est un dispositif de Reconnaissance des Acquis de l'expérience (R.A.E). Cette démarche permet aux personnes en situation de handicap d'être reconnues dans leurs compétences professionnelles, en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale et le ministère de l'Agriculture à partir de référentiel d'activité professionnelle issus du droit commun (Niveau V).

La reconnaissance des acquis de l'expérience est un véritable levier de développement de la connaissance de soi et de ses capacités. Elle participe à la construction d'une identité professionnelle en rendant visible les apprentissages issus de l'expérience.

A l'IME, 2 membres de la direction sont formés en qualité de correspondants, 2 salariés sont formés en tant qu'accompagnateurs et EN cours de formation. Ces Educatrices Techniques Spécialisées ont 1h30 chaque semaine un temps d'accompagnement avec les jeunes à la RAE.

Ce temps permet de communiquer auprès des jeunes et des équipes, de faire du lien avec les interlocuteurs aux dispositifs et d'accompagner les jeunes tout au long de leur démarche RAE,

A l'IME, chaque année scolaire 4 jeunes de 17 à 19 ans sont accompagnés dans ce dispositif. Sur 2023, 2 jeunes ont obtenu le certificat R.A.E

3) Des prestations thérapeutiques :

Elles sont prescrites et coordonnées par le médecin de l'établissement après observation de l'équipe pluridisciplinaire avec accord du jeune et la famille. Ces prestations d'orthophonie, de psychomotricité et d'art-thérapie sont effectuées en **séance individuelle** ou en groupe, soit cette année :

- Psychomotricité : 25 prises en charge individuelles hebdomadaires après des bilans effectués,
- Orthophonie : 9 prises en charge individuelles hebdomadaires.
- Art-thérapie : 23 prises en charges en individuelles.

L'établissement permet également une **prise en charge psychologique** assurée par trois psychologues cliniciens.

Environ 65 jeunes ont bénéficié d'un suivi individuel, généralement au rythme d'une fois par semaine. Selon les problématiques que les jeunes rencontrent, en fonction de leur besoin et de leur demande, il est proposé soit un suivi psychothérapeutique, soit des entretiens de soutien.

Plusieurs **groupes thérapeutiques** se sont déroulés sur l'année 2023, en voici quelques exemples :

- Le groupe équestre, encadré par un psychomotricien et un éducateur spécialisé, s'adresse à 6 jeunes ayant des difficultés de communication ou de relation avec les autres. La médiation par l'animal peut permettre d'améliorer cette relation à l'autre. De plus, tout l'aspect psychomoteur (tonus, équilibre, coordination, latéralité, rythme) est aussi travaillé.
- Le groupe thérapeutique « Photolangage » a débuté en septembre 2022 et le groupe accueille 6 jeunes garçons, des sections ID, 16+ et JM. Il est co-animé par une éducatrice spécialisée et une psychologue. En cours d'année, le groupe s'est arrêté pour un jeune majeur qui part désormais en stage accompagné le mardi matin. Ce groupe propose la médiation de photos comme support à la pensée et à la parole, pour des

jeunes rencontrant parfois des difficultés pour parler de leurs expériences ou ressentis. L'objectif étant que la photo devienne un objet de relation, une invitation au travail d'intersubjectivité, et que par les échanges dans le groupe, le regard des autres puisse faire évoluer la perception de chacun.

- Le groupe thérapeutique de médiation animale s'est mis en place en septembre 2019. Il est co-animé par une psychologue et une éducatrice spécialisée formée à la médiation animale. Nous travaillons en partenariat avec une médiatrice animale qui vient avec ses animaux. Ce groupe est composé de 8 jeunes. Le groupe thérapeutique "Les animaux du soleil" nous a fait prendre conscience de l'importance et de l'impact thérapeutique des animaux dans l'accompagnement des jeunes présentant des souffrances psychologiques et des difficultés relationnelles. Le groupe permet un effet apaisant, valorisant pour les jeunes, il permet de questionner l'histoire des jeunes en écho au vécu des animaux, de penser les émotions, les souffrances, la relation d'attachement, les relations aux autres, de donner et recevoir de l'affection, de se situer dans le prendre soin pour les jeunes et l'écoute de ses besoins. Le groupe, avec les 2 axes complémentaires éducatifs et thérapeutiques, permet une verbalisation, une mise en sens des difficultés et des empêchements. Pendant les séances de médiation animale, le but est de créer une bulle de bien-être, un moment agréable où le jeune va se sentir valorisé, acteur, écouté et entendu. L'accompagnement s'effectue au niveau individuel et collectif.
- Expression textile et image de soi : mis en place en septembre 2023, il est co-animé par une psychomotricienne et l'art thérapeute. Ce groupe à visée thérapeutique a pour objectifs et axes de travail de permettre l'expression de chacun, permettre de développer ses choix, l'émergence d'une intention esthétique et d'un esprit critique, d'élaborer et de s'engager dans un projet idéo moteur, affiner la motricité fine et la représentation spatiale, changer le regard sur soi-même et travailler sur l'image de soi même et du schéma corporel. De plus, grâce à l'apprentissage d'une technique (ex : tricot) cela peut permettre une détente, demande de la concentration et de la mémorisation ; tous propices à donner la possibilité de se décentrer de ses problèmes - au moins le temps de l'activité. La séance se déroule en deux temps fort : 15 minutes d'initiation à une technique textile et 30 minutes consacrées à la customisation de vêtements ou d'objets (projet adapté à chacun en fonction des envies et des capacités).
- Le groupe de parole « Le Café des parents » est animé par une éducatrice spécialisée et une psychologue, un mardi par mois de 17H30 à 18H30. Il s'agit d'un espace de rencontre, de soutien, de partage, d'échange, de questionnements et d'élaboration dédié aux parents dont leur enfant est accueilli à l'IME. Les échanges se fondent sur les expériences et les représentations de chacun. L'approche se veut respectueuse des parents, valorisant leurs ressources, leur savoir et leurs expériences communes. Une réflexion et un soutien leur sont ainsi proposés autour de 2 axes – éducatif et psychologique – afin de partager leur vécu de parents "d'enfant extraordinaire", trouver réassurance et soutien auprès du groupe, donner et recevoir des conseils, des informations, s'enrichir de l'expérience au travers du parcours de chacun, disposer d'outils éducatifs, d'un étayage et d'une réflexion quant au positionnement éducatif. Le groupe était constitué de 8 parents en 2023.

Snoezelen :

La salle snoezelen à la bolière a pu continuer à être utilisée cette année :

Sur la période Janvier à Avril, les jeunes ont bénéficié d'1 séance par semaine chaque lundi matin, sur 11 semaines. Il s'agissait d'un groupe de 4 garçons.

D'avril à juillet, 4 filles ont pu bénéficier d'une séance par semaine chaque lundi matin sur 11 semaines.

Enfin, de septembre à décembre, 4 garçons ont eu une séance par semaine chaque mardi matin pendant 11 semaines.

Relaxation et hypnose :

Au cours de l'année 2023, dix jeunes ont pu, à leur demande, bénéficier de séances d'hypnose et/ou relaxation :

- 2 jeunes ont bénéficié de séances d'hypnose : 1 jeune a eu 4 séances pour mutisme sélectif et un jeune a eu 1 séance pour trouble de l'agitation
- 9 jeunes ont bénéficié de séances de relaxation : un jeune a bénéficié de 2 séances et n'a pas souhaité poursuivre et 1 jeune a eu deux à trois séances de façon ponctuelle (il me sollicite lorsqu'il en ressent le besoin). 7 jeunes ont bénéficié de séances régulières : de 1 fois par semaine à une fois par mois.

- **Questions d'ados :**

Depuis novembre 2016, des groupes Questions d'ados sont proposés à tous les jeunes des sections IMP, ID, 16 + à l'IME.

Des groupes d'expression à la vie affective et sexuelle peuvent être proposés aux jeunes de la section Jeunes Majeurs également. Ils sont animés par un binôme psychologue/éducateur spécialisé qui ont été formés. Une infirmière, également formée, intervient en remplacement d'un des professionnels absents.

Ces groupes ont pour but de proposer à l'ensemble des jeunes de l'établissement, chaque année scolaire, de participer à entre 5 et 7 séances de 1h15, non mixte ou mixte, selon leur âge, de groupe d'expression, d'échange et de partage sur le thème de la vie affective et la santé sexuelle.

Les objectifs du groupe d'expression à la vie affective et sexuelle sont, pour les jeunes, l'accès à un espace d'échange et de réflexion, à une autonomie dans leur vie affective, ainsi que le développement des compétences et des aptitudes pour permettre l'émancipation du jeune dans le respect de la santé sexuelle. D'autre part, cet espace a pour objectif, également, la réduction des risques en permettant à chacun des jeunes de bénéficier de l'ensemble de ces droits tous en les protégeant.

Les intervenants ont pour rôle de favoriser, sans jugement et dans le respect de leur singularité, les échanges entre les jeunes et favoriser la réflexion afin qu'ils construisent leurs propres représentations de leur vie affective et sexuelle. En effet, le jeune en situation de handicap, comme tout à chacun doit pouvoir rester expert de sa propre vie et de son intimité.

Les deux axes principaux sont :

- ✓ l'information qui visent une qualité de vie un épanouissement et un bien être
- ✓ la protection au travers de la réduction des risques et des dommages.

4) Des prestations de scolarisation

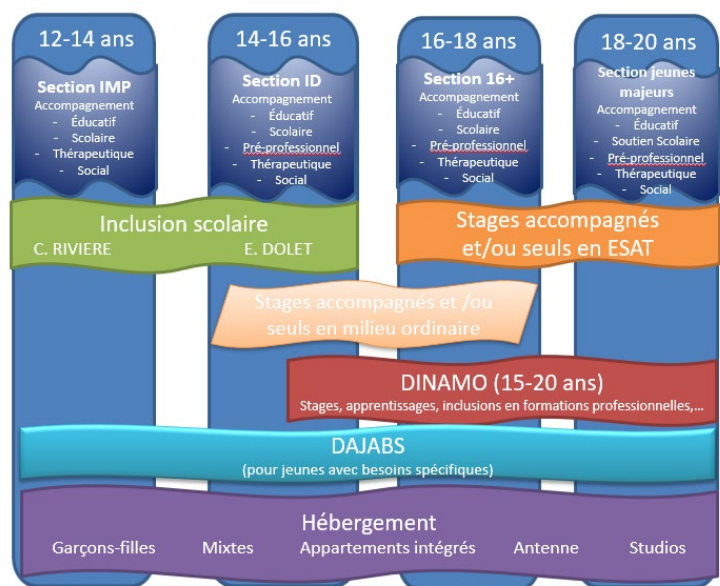
Avec des enseignants spécialisés de l'Education Nationale répondant aux besoins et compétences des jeunes. Les apprentissages dispensés sont adaptés sur la durée, le rythme, le contenu, les supports ainsi que le lieu de scolarisation : sur la liste de l'IME , sur nos U.E.E collège ou à la M.F.R. Ces prestations sont détaillées plus bas.

C. Les outils de la loi 2002-2

L'ensemble des outils de la loi 2002-2 doivent être mis à jour.

Il est projeté, une fois l'ensemble des postes recrutés, la réécriture du projet d'établissement sur l'année 2025, de manière collaborative avec les professionnels de l'IME. Cela permettra de redynamiser, clarifier le rôle de chacun et mettre en lumière le savoir-faire des professionnels et l'ensemble des prestations proposées aux jeunes.

D. Fonctionnement interne de la structure



L'accueil des jeunes sur l'IME s'organise sur 4 sections d'âges :

- L'IMP (Institut Médico Educatif) : 12-14 ans
- Les I.D (Initiation Découverte) : 14-16 ans
- Le groupe des 16+ : 16-18 ans
- Les jeunes Majeurs : 18-20 ans

A cela s'ajoute 2 dispositifs transversaux : DINAMO et D.A.J.A.B.S (missions détaillés plus haut).

Nos internats sont également au nombre de 4 : 2 sur le site principal de l'IME et 2 externalisés (les appartements et l'antenne).

Les réunions d'équipes sont animées par les chefs de service et se déroulent le vendredi après-midi par section et par internat, voir en multi section/ internat (en fonction de l'ordre du jour ou du jeune concerné). A cela s'ajoute les réunions avec l'équipe des techniques (E.T.S) le vendredi matin, celle avec l'équipe thérapeutique le jeudi matin et parfois certaines équipes des sections (I.M.P , I.D...) ou d'internat (Groupe mixte, G/F...) se réunissent en semaine après le départ des jeunes.

Les réunions de Projet d'Accompagnement Personnalisé ont lieu quant à elles le mardi et jeudi après-midi. Elles se passent en deux temps : $\frac{3}{4}$ d'heure entre professionnels et $\frac{3}{4}$ d'heure en présence de la famille et du jeune où les objectifs du projet sont proposés, échangés et fixés.

E. Faits marquants

1) 50 ans de l'IME

Une fête de l'été réunissant les jeunes, leur famille et les professionnels a été organisée le 5/07/2023 sur le thème des 50 ans de l'IME.

Une après midi avec des stands d'animations divers, de jeux, détente, sport, déguisements, photos avec le thème des années 70 a permis aux jeunes, leur famille et les professionnels des moments de partage sous un angle festif. La soirée s'en est suivie d'un repas et d'un gâteau géant pour les 50 ans. Enfin, des spectacles ont clôturé la soirée. Ainsi, certains jeunes volontaires ont souhaités mettre en valeur leur apprentissage ou savoir-faire ; chant, danse, cirque... avant de tous se retrouver sur la piste de danse animé par un DJ (*Cf article de presse en annexe*).

2) Focus sur les EIG

La directrice de l'établissement a fait parvenir 3 Evènements Indésirables Graves (E.I.G) à l'A.R.S.

L'un d'eux concernait un **taux de légionnelle non conforme** lors des prélèvements sur les douches d'un des internats (groupe mixte). L'origine supposé était une pompe de bouclage défectueuse empêchant la montée en température suffisante. Nous avons procédé à un changement de cette pompe.

L'établissement a donc été contraint de fermer le 09/05 cet hébergement provisoirement afin de procéder à un choc thermique. Cette mesure correctrice a pour objectif de neutraliser les bactéries dans les réseaux d'Eau Chaude Sanitaire. Il s'agit d'élever la température à plus de 70°C au niveau de tous les points d'usage identifiés avec les résultats de légionnelle non conforme, puis d'évacuer par les différents points d'eau du bâtiment pendant environ 30 minutes.

Un nouveau prélèvement indiquant une absence de légionnelle a permis de rouvrir l'internat après 8 jours de fermeture.

Cet évènement a été l'occasion de permettre à l'IME de se mettre en conformité au niveau des prélèvements légionnelle. En effet :

- Des prélèvements légionnelles annuels sur l'ensemble de nos internats ont été mis en place
- Une étude du réseau d'Eau Chaude Sanitaire a été effectuée en septembre 2023 afin d'avoir un diagnostic précis permettant à la direction de mettre en place une démarche de maîtrise du risque sanitaire au sein l'IME. Le rapport nous a été adressé à la mi-décembre.

Sur 2024, nous projetons la rédaction d'une procédure légionnelle et de procéder aux chiffrages puis à la réalisation des travaux préconisés dans le rapport d'étude E.C.S afin de prévenir tout risque de contamination à la légionnelle.

III. Actions développées au cours de l'année

A. Activité de l'année 2023

1) Analyse de l'activité, taux d'occupation et profil des jeunes

L'IME a accueilli 165 jeunes au total sur l'année 2023, soit 109 garçons et 56 filles. Comme l'an dernier, l'établissement accueille majoritairement des garçons : 66 % de garçons et 34 % de filles.

La moyenne d'âge au 31/12/2023 est de 16,75 ans (soit 16 ans et 8 mois), sachant que le plus jeune à 12 ans et le plus âgé 21,45 ans (soit 21 ans et 5 mois).

Sur l'ensemble des jeunes accueillis de plus de 18 ans, 20 sont des majeurs protégés répartis comme suit : 7 bénéficient d'une mesure de tutelle, 3 d'une mesure de curatelle renforcée et 10 d'une habilitation familiale. Il est à noter également que 9 jeunes sont en situation d'amendement creton, dont 6 avec un orientation foyer de vie et 3 en E.S.A.T.

Enfin, 24 jeunes de notre établissement sont suivis par la protection de l'enfance :

- Mesures d'AEMO (judiciaire) : 3
- Mesures de prévention (AED) administrative : 6
- Mesures de placement (judiciaire) : 9
- Mesures de DAPAD (judiciaire et administrative) : 5
- Accompagnement Educatif à la Parentalité (contractualisation ni judiciaire ni administrative) : 1

PAR SECTIONS / INTERNATS							
	DP	G/F	Mixte	Appartements	Antenne	Studios	Total
IMP	11	3					14
ID	23	10					33
16+	24	4	15		3		46
JM	38			16	11	2	67
Total	96	17	15	16	14	2	160

Ce tableau nous indique que 16 jeunes sont accueillis sur la SEES nommée Institut Médico Pédagogique (IMP) et 149 sur la SIPFP comprenant nos 3 sections d'âges nommés Initiation Découverte (ID), 16+ et Jeunes Majeurs (JM).

Ainsi, sur l'ensemble des jeunes accueillis sur l'année, soit 165, 102 jeunes sont **demi-pensionnaires (DP)** et 63 jeunes ont été accueillis sur nos 4 **internats** (les deux sur le site de l'IME : « Garçon /fille » et « Mixte » et les deux externalisés : les appartements situés à la Bolière et les appartements dans le quartier de l'Argonne à Orléans).

Ainsi, **26 289 journées ont été réalisées pour un prévisionnel à 29 610 journées** (pour un taux d'occupation à 100%), soit un différentiel de 3 321 journées et un taux d'occupation de 89%. A cela s'ajoute 3 954 nuits sur les internats (groupe mixte, garçon/fille, appartements et antenne) et 457 nuitées aux studios.

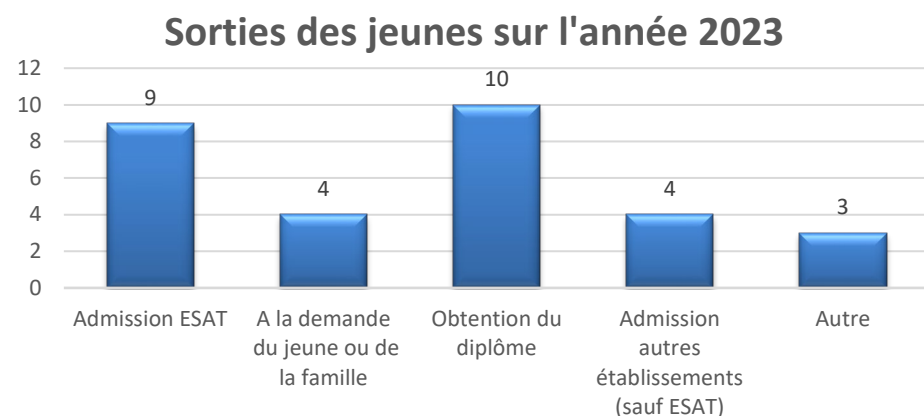
En effet, depuis novembre 2021, 3 studios sont mis à disposition des jeunes majeurs afin de leur permettre de découvrir la vie en logement autonome. Ces studios sont situés près du centre-ville d'Orléans dans un immeuble. Ce projet d'habitat inclusif vise l'insertion dans le milieu urbain sous la forme de contrat d'occupation à l'année ou de périodes de stages pour les jeunes qui en font la demande.

Un minimum d'autonomie est nécessaire pour pouvoir bénéficier de ce dispositif. Ces logements sont ouverts weekends inclus toute l'année civile à l'exception des périodes des congés d'été de l'IME. L'accompagnement se fait en lien avec l'équipe éducative de l'Antenne.

2) Admissions et sorties

On dénombre 27 admissions et 30 sorties sur cette année, contre 22 l'an dernier. Cela concerne 20 garçons, 10 filles et l'âge moyen lors de leur sortie est de 20,74 ans. Nous observons que la sortie la plus fréquente est à l'obtention de leur diplôme.

Les admissions des jeunes sur le territoire Sud permettent aux jeunes d'être en plus grande proximité de l'IME, mais également des collèges dans lesquels nous avons nos 2 U.E.E.



B. La structure et la transformation de l'offre

1) Projet prestataire et groupe de travail

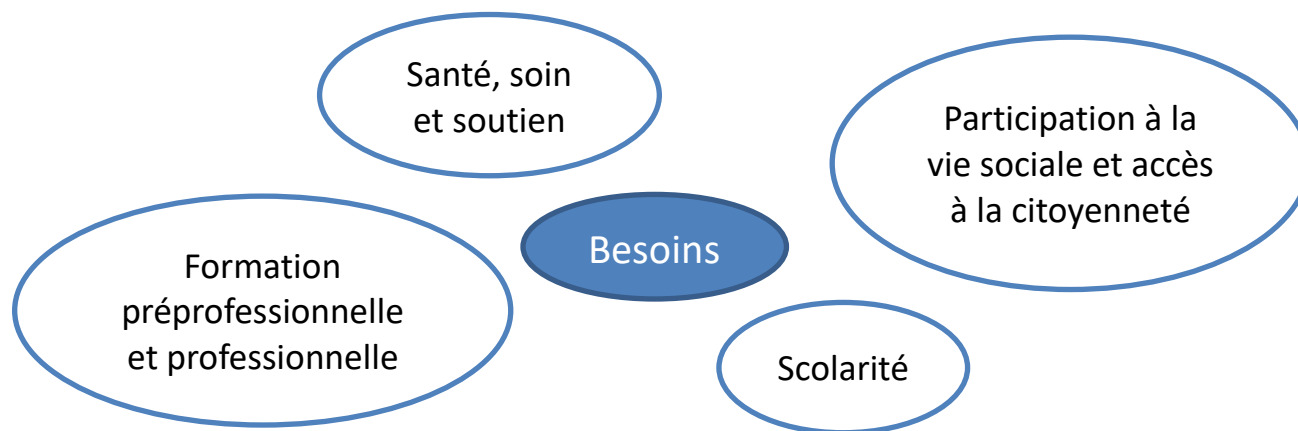
Sur l'année 2023, 3 groupes de travail avec une représentativité de professionnels par catégorie ont été mis en place sur les thèmes suivants :

- **Ecrits professionnels**

Ce groupe a débuté en 2022 et s'est réuni 2 fois en 2023. Il regroupait une quinzaine de participants volontaires ; qui s'était inscrit (E.S, E.TS, des enseignants, psychologue et Educateur Sportif). Il a permis de travailler avec les équipes sur une refonte des documents institutionnels suivant : convention de stage, procédure de bonnes pratiques des mails, trame du P.A.P et les fiches de présentation des jeunes et de passage (entre section/internat ...

- **Projet prestataire :**

En mars 2022, des professionnels éducatifs, de l'IME ont suivis une formation intitulée « fonctionner en dispositif plateforme aux services des parcours des usagers ». Ainsi, afin de s'intégrer dans le futur DAME en tant qu'IME prestataire et dans la continuité de la formation deux groupes de travail ont été constitué. Ils étaient composés d'une douzaine de professionnels chacun (éducatif, technique, thérapeutique, enseignant...). Ils se sont réunis 2 fois sur deux après-midi afin de décliner l'ensemble des prestations proposées à l'IME dans chacune des 4 grandes familles de prestations définies en amont par l'équipe de direction. Voici un schéma de ces grandes familles :



Ainsi, l'objectif a été de partir des besoins des jeunes et des grandes familles de prestations, afin de définir les prestations délivrées par l'IME. Enfin, une fois ce recensement effectué de manière participative, ces prestations ont été « traduites » en prestations serafin-Ph. Ce projet prestataire sera intégré dans le futur Projet d'Établissement de l'IME lors de sa réécriture.

- **Développement durable** : un dernier groupe de travail pluridisciplinaire a débuté en fin d'année 2023 et s'est réuni 2 fois. Cette thématique a été mise en lumière comme fil rouge de cette année scolaire et à noter qu'elle fait également partie de nos objectifs du C.P.O.M . 5 thématiques principales sont ressorties des premiers échanges comme nécessaire à développer au sein de l'IME : le tri sélectif (déchets, matières premières), le gaspillage, le recyclage, la diminution de l'empreinte Carbonne et la biodiversité. Ces 5 thèmes ont été répartis entre professionnels pour qu'un état des lieux soit effectué dans un premier temps. Ce groupe se poursuivra en 2024.

2) Inclusion scolaire

• L'équipe pédagogique

L'Education Nationale met à disposition de l'IME 5.5 postes d'enseignants et un poste de coordonnateur pédagogique. L'équipe est composée de 7 enseignants. Une enseignante intervient en plus hors Education Nationale en soirée pour le soutien scolaire.

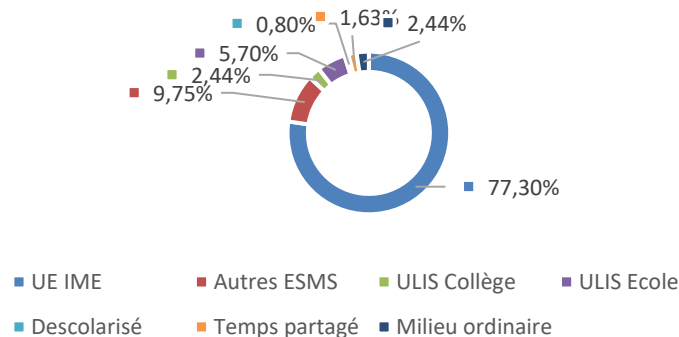
3 enseignants possèdent le CAPA-SH, un en demande pour départ en formation et trois sont professeurs des écoles non spécialisés. Dans cette équipe, 5 enseignants travaillent à l'extérieur de l'établissement, 3 dans deux Unités d'Enseignement Externalisées au collège Charles Rivière d'Olivet et au collège Etienne Dolet d'Orléans, et 2 au sein d'une M.F.R.

Un temps plein d'enseignant représente 24 heures de présence face aux élèves par semaine (+108h). Les enseignants participent aux réunions d'équipe (2h/semaine) et aux réunions pédagogiques (0.5h/semaine). Ils sont sous l'autorité hiérarchique du DSDEN Loiret ASH1 et sous l'autorité fonctionnelle de la Directrice de l'établissement. La coordination pédagogique représente 1607 heures annuelles.

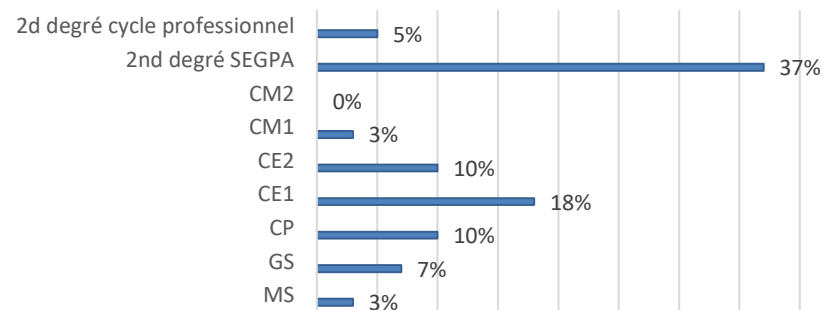
• Elèves accueillis

L'Unité d'Enseignement de l'IME de la Source accueille des jeunes de 12 à 20 ans et l'enquête 32 nous indique les lieux de scolarisation parmi les élèves accueillis et scolarisés cette année. Nous observons qu'une majorité est scolarisée sur l'IME.

Lieu de scolarisation des élèves avant l'admission à l'IME



Niveau scolaire des élèves

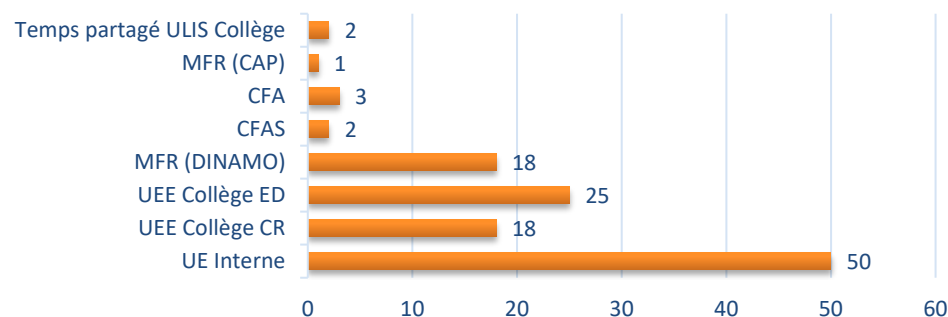


- **Modalités de scolarisation des jeunes accueillis**

Les objectifs prioritaires de l'Unité d'Enseignement sont les suivants : valider les compétences du socle commun, favoriser l'accès à une attitude citoyenne, élaborer des outils pour accompagner le projet de vie et développer l'ouverture sur le monde.

Ces objectifs sont déclinés dans le dernier projet d'Unité d'Enseignement, qui doit être réécrit. Les axes de travail sont mis en œuvre en lien avec le projet thématique commun qui est cette année « les jeux olympiques ».

Lieux de scolarisation



Scolarité au sein de l'IME :

Pour l'année 2023-2024, 119 élèves de l'IME sont scolarisés via l'Unité d'Enseignement. Tous les jeunes de moins de 18 ans bénéficient d'un temps scolaire.

Scolarité en dehors de l'IME :

Deux élèves bénéficient d'un temps partagé IME/U.L.I.S. Elles sont scolarisées au collège et viennent sur l'IME pour les temps éducatifs et professionnels. Cette année, 5 élèves sont en formation C.A.P (C.F.A, C.F.A.S ou M.F.R). Les jeunes du dispositif DINAMO sont scolarisés au sein d'une M.F.R. Ils bénéficient de temps de classe avec un enseignant de l'IME et participent à la vie citoyenne de la M.F.R (pauses, repas...).

Il existe deux UEE (Unité d'enseignement Externalisée) dans lesquelles sont scolarisés 43 élèves qui bénéficient de temps d'intégrations scolaire et/ou sociale avec des collégiens.

Au collège Charles RIVIERE à Olivet, l'IME dispose d'une salle de classe, dans laquelle interviennent une enseignante et une éducatrice de l'IME. Les élèves bénéficient d'inclusion en classe ordinaire, avec ou sans accompagnement de l'éducatrice.

Au collège Etienne DOLET à Orléans, l'IME dispose d'une salle de classe et d'une salle éducative. Les élèves sont encadrés par un enseignant et un éducateur spécialisé. Ils peuvent bénéficier d'inclusion en classe ordinaire, avec ou sans accompagnement de l'ES. Une autre éducatrice spécialisée de l'IME assure dans la salle éducative des activités éducatives, elle accueille des élèves qui ont besoin de temps de médiation et elle peut aussi (Co) intervenir en classe et/ou accompagner en inclusion.

- **Mise en œuvre du projet pédagogique**

Les évaluations diagnostiques, les ESS et les réunions de PAP permettent l'élaboration et l'évaluation des projets personnalisés de scolarisation des élèves. Des bulletins scolaires sont également transmis aux familles au cours de l'année pour les informer des compétences travaillées en classe. Le temps indicatif d'accompagnement pédagogique est fixé en fonction de l'âge mais également de chaque projet personnalisé :

- 12h en moyenne par semaine pour les 12-14 ans
- 9h en moyenne par semaine pour les I.D (14-16 ans)
- 6h en moyenne par semaine pour les 16+ (16-18 ans)
- 9h en moyenne par semaine pour les jeunes bénéficiant du dispositif DINAMO
- 3h en moyenne pour les jeunes de +18 ans sur la base du volontariat

Chaque jeune peut également bénéficier de groupes pédagogiques (langage, CFG...) et/ou de temps de « coups de pouce » (sur une durée déterminée ou à l'année, en individuel ou en petits groupes) pour travailler des compétences spécifiques.

C. Les partenariats

L'établissement a maintenu ses partenariats déjà en cours et en a développé des nouveaux.

Concernant les **stages accompagnés**, nous avons déjà conventionné avec l'E.S.A.T Jean PINAUD, L'E.S.A.T Artenay et l'entreprise Pannibois. Un groupe de jeune encadré par un E.T.S de l'IME s'y rend de manière hebdomadaire pour faire découvrir aux jeunes le travail en milieu protégé et venir en renfort notamment en conditionnement des travailleurs de l'E.S.A.T. L'objectif est de susciter l'envie de se projeter dans un environnement de travail en secteur adulte et de transférer leur compétence professionnelle en dehors de l'IME. Il s'agit aussi de découvrir, à l'aide du plateau technique de l'E.S.A.T, des machines, engins et de nouvelles techniques d'apprentissages professionnelles.

Sur 2023, nous avons contractualisé un nouveau partenariat avec l'E.S.A.T Lignerolles de l'ADAPEI 45 sur leur atelier conditionnement.

Un autre partenaire est à mettre en lumière à savoir la M.F.R (Maison Familiale Rurale) qui est voisin de l'IME. A compter de septembre 2023, la direction de la MFR a accepté de mettre à disposition deux salles de classe, afin que nos jeunes relevant de DINAMO puissent y avoir leur temps de scolarité avec notre enseignant. En contrepartie, nous mettrons à leur disposition certains de nos ateliers : la cuisine pédagogique ou noter blanchisserie pour les élèves de la M.F.R.

Notre partenariat s'est également étendu avec **EMMAUS**. En effet, nous avons re signé une convention de partenariat avec le site d'Emmaüs à Orléans La source. Ce projet a pour ambition de sensibiliser et éduquer les jeunes et les professionnels à l'environnement, l'écologie, l'entraide et la solidarité. Il est en lien avec les valeurs prônées par notre association qui sont : la solidarité, l'égalité, la citoyenneté, la laïcité. Cette activité permet aux jeunes de travailler à leur propre rythme, de valoriser leurs compétences dans le travail et l'entraide, d'être sensibilisé au recyclage, de se sentir utile dans une participation citoyenne et bénévole.

Les jeunes seront acteurs dans ce projet également par la transmission de leurs missions dans cette activité pour sensibiliser et informer les personnes qui les entourent.

Ainsi, des collectes Emmaüs sont effectuées par les jeunes auprès des professionnels de l'IME tous les deuxièmes mardis de chaque mois au sein de l'établissement. Les dépôts sont ouverts au personnel de l'IME ainsi qu'à tous les établissements ADPEP. Un espace de stockage est mis à disposition au sein de l'IME pour cette activité. Les objets collectés seront ensuite triés puis vendus aux jeunes et aux salariés de l'IME la semaine suivante et/ou déposés à Emmaüs.

Lors des temps d'activité à Emmaüs, les jeunes seront intégrés à un groupe de travailleurs et bénévoles d'Emmaüs (avec la présence constante des éducatrices de l'IME). Ils participeront aux activités de collecte, tri et valorisation des déchets proposés.

IV. Les ressources humaines

A. Tableau des effectifs

ETP au 31/12/2023

1 - DIRECTION/ENCADREMENT	
Direction de Pôle	0,27
Direction Ets	1
Direction Adjointe	1
Chef de service Educatif	4
TOTAL 1	6,27
2- ADMINISTRATION/GESTION	
Secrétariat	2,43
Comptabilité	2,43
Economat	1
TOTAL 2	5,86
3 - SERVICES GENERAUX ET REST	
Agent de service intérieur	8.60
Ouvrier d'entretien	2
Agent de restauration	2.80
Surveillant de nuit	4
Chauffeur	2
TOTAL 3	19.40
4 - SOCIO EDUCATIF	
Professeur Spécialisé	0.10
Educateur spécialisé	29.40
Educateur Technique Spécialisé	6,00
Animateurs	1,85
Assistant social	1
CESF	0,70
TOTAL 4	39,05

5 - PARAMEDICAL	
Infirmier	1
Orthophoniste	0,50
Psychologue	2,78
Psychomotricien	1
TOTAL 5	5.28
6 - MEDICAL	
Médecin spécialiste	
Médecin généraliste	0,20
TOTAL 6	0,20
TOTAL ETP Pourvus	76,06
Secrétariat	0.6
Agent de service intérieur	0.4
Educateur spécialisé	0.6
Educateur Technique spécialisé	1.8
Orthophoniste	0.5
Médecin spécialiste	0.4
TOTAL ETP non pourvus	4,3
TOTAL ETP	80,36

Le cumul des postes non pourvus sur l'année 2023 ont engendré une économie de 241K€

B. La formation du personnel

Sur 2023, nous dénombrons 7 formations effectuées sur le Plan de Développement de Compétences, soit 112 heures pour 34 personnes (sachant qu'un salarié peut avoir participé à plusieurs formations). De plus, nous avons accompagnés 3 Apprenties en formations d'Educatrices Spécialisés.

FORMATIONS	NBRE PARTICIPANTS	NBRE D'HEURES
Sharepoint	9	7
Autisme et habilités sociales	9	21
MAC SST (recyclage)	6	7
Excell découverte	6	7
Maitre d'apprentissage	1	14
Snoezelen	2	14
Différent et Compétents	1	42

C. Les points saillants de la politique RH de l'établissement

1) Situation managériale

Sur l'année 2023, l'équipe de direction a de nouveau eu des mouvements et n'a donc pas été stable : soit une arrivée en CDI, un départ d'une chef de service vers une structure adulte des PEP, des arrêts maladies ... Cela a pu rendre complexe l'organisation du travail.

2) Mouvements du personnel

- **CDI :**

Concernant le mouvement de personnel, il est à noter **9 départs et 13 entrées de professionnels** sur l'année 2023 se décomposant comme suit :

- Parmi les **9 sorties des effectifs**, il y a eu un départ à la **retraite** d'un de nos 4 surveillants de nuit et 8 départs soit : 1 chef de service, 2 secrétaires, 3 Educateurs Spécialisés (ES) et 2 Educateurs Techniques Spécialisés. Deux professionnels ont également demandé une retraite progressive.
- Les **13 arrivées de nouveaux collaborateurs** sont les professionnels suivants : une enseignante pour le soutien scolaire, 2 chefs de service, 1 infirmière, 1 secrétaire, 1 médecin généraliste, 1 surveillant de nuit, 4 Educateurs Spécialisés et 2 Educateurs Techniques Spécialisés.

Le taux du turn over est donc de 12% sur l'année 2023.

A cela s'ajoute, 2 salariés qui ont été en congé parental partiel (sur une journée) et 3 ont demandé une diminution de temps de travail pour convenance personnelle et 2 personnes ont demandé une pré-retraite. Ces allègements allaient de 10% à 20% de leur temps de travail.

- **CDD et absentéisme**

672 contrats à durée déterminée ont été réalisés afin de garantir la continuité de service, ce qui représente 15 898.04 heures. Les remplacements sont assurés par des moniteurs adjoints et leur organisation relève des missions des chefs de service en lien avec la directrice Adjointe.

L'étude des motifs d'absences des professionnels, met en évidence que la maladie est le plus gros pourcentage soit 70%.

Il est important de mettre en lumière également 3 CDD pour surcroît d'activité sur l'année scolaire, dû à la mise en place des projets AMI en 2019 ainsi qu'à l'arrêt de la mise à disposition de l'AESH au collège Etienne Dolet. En effet, la mise en place des dispositifs DINAMO, DAJABS et les studios ont nécessité de redéployer des professionnels pour encadrer les jeunes sur cette nouvelle offre de service. Quant à notre U.E.E un Educateur Spécialisé a dû être embauché en lieu et place de l'AESH qui était jusqu'alors présente avec les jeunes en classe.

MOTIFS	NBRE DE JOURS D'ABSENCE 2023	NBRE PERSONNES CONCERNEES
Temps partiel thérapeutique	424 jours	5
Maladie	2283	71
Accident de travail	233	7
Absence maternité	207	2
Congé paternité	13	1
Enfant malade	73	21
Evènement familial	26	9
TOTAL	= 3259	

3) Pyramide des âges et GVT

Nous observons les mêmes constats que l'an dernier à savoir que les professionnels de l'IME sont majoritairement des femmes (77% de l'effectif).

Les 45/54 ans sont la tranche d'âge la plus représentée avec 35% de l'effectif total. Il est à noter que les plus de 55 ans ont augmenté de 23% l'an dernier contre 27% sur 2023

4) Comité Sociaux-Economique (C.S.E)

L'année 2023, a été marquée par un débrayage en juillet 2023 des professionnels de l'IME, puis d'un espace d'échange où il a été demandé la mise en place d'un Audit des Risques Psycho-Sociaux (R.P.S). Ainsi, de septembre à décembre 2023, la direction de l'IME et les élus du personnel ont co-construit un cahier des charges puis sélectionné ensemble un prestataire pour effectuer cet Audit. Ce dernier a démarré en février 2024.

Des élections du C.S.E se sont déroulées le 1/12/2023 (un seul tour). Ainsi, l'organisation des CSE ont changé passant de CSE d'établissements à un CSE de pôle.

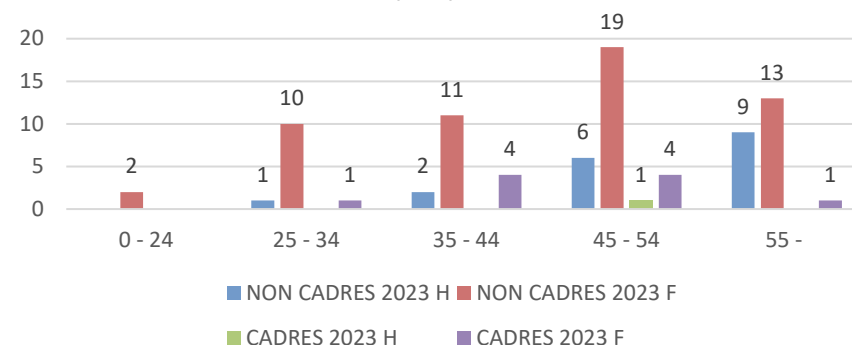
Par conséquent, le nouveau CSE a pour présidente la Directrice du pôle Enfant et non plus la directrice de l'IME.

V. Synthèse des perspectives

Dans les projets actuellement en cours sur 2024, il est à mettre en lumière :

- **L'ouverture d'une nouvelle U.E.E au collège « Val de Loire » à Saint-Denis- en Val** : en effet, une convention de partenariat, d'une durée de 3 ans, entre le Principal du collège Val de Loire, la directrice de l'IME, le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale et le Président du Conseil Départemental du Loiret est à la signature. L'ouverture de cette nouvelle Unité d'Enseignement Externalisée, sur notre territoire Sud permettra de proposer à l'ensemble des jeunes de l'IME un lieu de scolarisation inclusif au plus proche de leur domicile.
- Des **bilans concernant le fonctionnement en 4 sections de l'IME** ont été effectués sur le premier trimestre, de manière collaborative. Cela a permis de réaliser un état des lieux partagés avec les professionnels présents. A l'heure de l'écriture de ce rapport d'activité une restitution est prévue avec un probable changement d'organisation (passage à 3 sections). Il est pointé comme raison de ce changement : une volonté de fluidité

Pyramide des âges du personnel au 31/12/2023



du parcours des jeunes dans leur accueil et leur passage enter section, une plus grande préparation pour le travail autour de la majorité et la sortie de l'IME, ainsi qu'une plus grande dynamique d'équipe pour les professionnels intervenant en journée.

- Le déploiement du logiciel **dossier unique de l'utilisateur** OGIRYS.
- La mise en place de **l'accord sur le temps de travail** associatif.
- Le **recrutement et stabilisation des équipes de direction et administratives**. En effet, lors de l'écriture de ce rapport, 3 cadres sur 6 sont présents et il reste un temps de secrétariat à temps partiel (0,60ETP) non pourvu car non attractif.